



AÉROPORT  
MÉTROPOLITAIN  
DE MONTRÉAL

# PLAN DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

2024

# Table des matières

---

Sommaire exécutif	4
Introduction	6
Mot de la direction	7
Engagements envers la durabilité	8
Contexte	12
Gouvernance et engagement	13
Objectifs et indicateurs de performances	14
Carboneutralité	16
Engagement en concertation avec la ville de Longueuil	18
Accréditation ACA	19
Démarche BNQ 21000	20
Nouvelles installations	22
Mesures de réduction	23
Accompagnement des partenaires dans la transition	28
Mobilité durable	29
Mesures de responsabilité écologique	32
Gestion de l'eau	33
Biodiversité et espaces verts	35
Projets de végétalisation	37
Utilisation des ressources	40
Qualité de l'air	44
LIA - Living Lab d'Innovation Aérospatiale	47
Tableau de bord	50
Conclusion	53
Références	54



# Sommaire exécutif

---

## **Bienvenue au MET - Aéroport métropolitain de Montréal**

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal est le fruit de la transformation de l'aéroport de Saint-Hubert, en cours depuis 2023. Comme les plus grandes villes du monde, Montréal est sur le point de profiter d'un réseau d'aéroports afin d'améliorer l'expérience des voyageurs et de la communauté locale. Avec la venue d'un nouveau terminal destiné à l'aviation commerciale au MET, la région métropolitaine enrichie son rayonnement en tant que métropole dynamique et accessible, tant pour les loisirs que pour les affaires.

## **Une vision partagée pour un avenir durable et connecté**

En plus de contribuer à l'amélioration de la connectivité pancanadienne, Le MET jouera un rôle crucial dans le rayonnement et le développement des régions urbaines et rurales du Québec grâce à un accès plus commode à celles-ci. En travaillant de concert avec les communautés, les représentants gouvernementaux et les divers intervenants de l'industrie aérospatiale, le MET se positionne comme un nouveau modèle aéroportuaire, une source de fierté collective visant à inspirer le monde à voir le transport aérien autrement.

Fort d'un engagement sérieux envers l'excellence, l'innovation et l'inclusivité, le MET - Aéroport métropolitain de Montréal est prêt à incarner ce que signifie être un aéroport moderne, en répondant aux besoins d'aujourd'hui tout en construisant un héritage pour demain.

La direction du MET - Aéroport métropolitain de Montréal souligne l'importance de réviser nos pratiques aéroportuaires afin qu'elles correspondent aux exigences environnementales actuelles, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la préservation de la biodiversité. Ainsi, notre engagement envers la durabilité est vu comme essentiel pour le futur de l'industrie aéroportuaire. En conséquence, l'aéroport s'engage à réduire son empreinte carbone, à préserver la biodiversité locale et à promouvoir la mobilité durable. De plus, la direction et les parties prenantes doivent collaborer pour garantir la mise en œuvre efficace des initiatives de durabilité.

Ce plan de durabilité environnementale vise à faire du MET un modèle d'aéroport durable, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement à chaque niveau de ses opérations. L'objectif est de minimiser l'impact environnemental, tout en accomplissant notre mission d'aéroport pour les voyageurs.

Ce plan de durabilité s'appuie sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015. Ainsi, le MET s'engage à respecter 11 des 17 ODD, en excluant ceux non applicables à ses opérations. Par conséquent, des mesures concrètes sont prévues pour réduire les émissions de GES, avec une attention particulière portée aux émissions de Scope 1, 2 et 3. Cela inclut l'utilisation de technologies vertes et la promotion de l'aviation commerciale utilisant des avions monocouloirs plus petits et plus efficaces.

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal encourage une optimisation du transport de marchandises et des partenariats avec des fournisseurs de transport stratégiques pour réduire les émissions liées à la mobilité vers et depuis le site de l'aéroport. En ce qui concerne la gestion des ressources, des initiatives sont mises en place pour la gestion de l'eau, la protection de la biodiversité et la réduction des déchets. Le MET s'engage aussi à surveiller et préserver la qualité de l'air, en installant des stations de mesure et en adoptant des technologies pour réduire les polluants atmosphériques.

En résumé, ce plan de durabilité environnementale est conçu pour faire de notre aéroport un leader en matière de pratiques durables dans le secteur aéroportuaire. En intégrant des initiatives respectueuses de l'environnement dans toutes les phases de nos opérations, nous nous engageons à réduire de manière significative notre empreinte environnementale. Nous restons résolument tournés vers l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la garantie des normes de sécurité les plus élevées pour nos passagers. Grâce à ces efforts, non seulement nous minimisons notre impact environnemental, mais nous renforçons également notre mission principale, qui est d'offrir une expérience de voyage transparente, sûre et responsable à tous ceux qui passent par notre aéroport.

# Introduction

## Présentation de l'aéroport et de son engagement envers la durabilité

---

Fondé en 1927, l'aéroport occupe une place importante dans l'histoire de l'aviation canadienne, étant le premier aéroport civil du pays et l'un des plus anciens. Au fil des décennies, il a évolué en termes de vocation, servant tantôt d'aéroport civil, puis se transformant en aéroport militaire au milieu du siècle dernier. C'est pendant cette phase de son existence que se consolide le caractère académique de l'aéroport alors que son école de pilotage, opérationnelle depuis la fondation de l'aéroport, se voit renforcée par la formation des militaires lors de la Seconde Guerre mondiale. Cet héritage a jeté les bases de la vocation éducative actuelle du MET- Aéroport métropolitain de Montréal. Aujourd'hui, cet engagement en faveur de la recherche et du renforcement du potentiel académique reste au cœur de l'identité du MET, qui compte maintenant plusieurs écoles de pilotage préparant activement la prochaine génération de professionnels de l'aviation.

Cette richesse historique positionne le MET- Aéroport métropolitain de Montréal comme un pôle d'innovation et d'expertise dans le secteur de l'aérospatiale. En s'appuyant sur son histoire et en élargissant son offre éducative pour bientôt y inclure des programmes de niveau universitaire, le MET est en passe de devenir un centre de premier plan pour la recherche et l'innovation, notamment dans le développement des innovations au service de la durabilité environnementale.

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal est situé à 15 kilomètres au sud du centre-ville de Montréal. Le MET s'est engagé à investir massivement dans ses infrastructures afin de se développer et devenir une plaque tournante du transport aérien régional.

## Message de la direction

---

*“Aujourd’hui, nous sommes tous appelés à revoir nos façons de faire et à repenser notre développement. Les secteurs de l’aéronautique et de l’aéroportuaire ne font pas exception à ce grand mouvement collectif qui priorise le développement durable et responsable.*

*Le MET – Aéroport métropolitain de Montréal croit fermement que l’avenir de l’industrie aéroportuaire est à la croisée des chemins. Nous devons concevoir le développement de nos aéroports avec le plus grand respect de notre environnement, tant sur l’enjeu des émissions de gaz à effet de serre que sur la cohabitation essentielle avec les citoyens avoisinants. Au MET, nous aspirons à construire un modèle d’aéroport qui n’accueille que les aéronefs les plus écoresponsables et les plus silencieux sur le marché. Nous avons fait le choix de développer un aéroport en phase avec les impératifs environnementaux qui se concentre sur l’aviation commerciale utilisant des avions monocouloirs de plus petite taille.*

*Nous avons également fait le choix de nous concentrer sur le développement des technologies environnementales en rendant disponibles notre site aéroportuaire et nos installations à l’ensemble de l’écosystème de la recherche. Nous souhaitons être une terre d’accueil pour l’innovation et l’expérimentation en matière de technologie verte. De cette façon, nous nous assurons d’être un pionnier dans notre secteur pour intégrer les meilleures pratiques, mais surtout, nous permettons à des projets innovateurs de voir le jour et de réellement contribuer à l’assainissement de l’industrie aérospatiale.*

*Nous sommes conscients que le défi est imposant et que beaucoup de travail reste à accomplir, mais nous devons être ambitieux pour l’avenir de notre planète et de nos enfants. Aujourd’hui, nous avons collectivement l’obligation de répertorier nos sources d’émission de gaz à effet de serre et d’y assurer une mitigation adéquate. Le MET – Aéroport métropolitain de Montréal s’engage à déployer les efforts nécessaires pour tendre à la carboneutralité et être un acteur de premier plan dans la résilience des aéroports.”*



**Yanic Roy**

Président-directeur général, MET -  
Aéroport métropolitain de Montréal

# Engagements envers la durabilité

## Cohabitation durable

---

Créer un environnement aéroportuaire harmonieux repose sur un dialogue constructif et respectueux. La transparence est essentielle pour établir un partenariat solide. Nous nous engageons à écouter attentivement les préoccupations de toutes les parties prenantes et à collaborer en vue d'un avenir meilleur. Cette coopération renforce la confiance et favorise des initiatives durables et bénéfiques pour tous.

## Écologie intégrée

---

Assurer la qualité de l'eau et de l'air tout en mettant l'accent sur la conservation et la restauration de la biodiversité est primordial. Il est essentiel de promouvoir la nature par le biais de projets de verdissement et de sensibilisation, dans le but de protéger l'environnement et d'éduquer la communauté sur l'importance de la durabilité.

## Climat & décarbonation

---

Nous nous engageons à lutter activement contre les changements climatiques en mettant en œuvre des mesures concrètes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Grâce à un suivi rigoureux et constant, notre objectif est d'atteindre la carboneutralité. Nous intégrons des pratiques durables dans toutes nos opérations et adoptons des technologies avancées pour analyser et diminuer notre empreinte carbone. Toutes nos actions sont réalisées en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur, garantissant ainsi que nous respectons, et souvent surpassons, les normes environnementales établies.

## Approvisionnement durable

---

Minimiser notre impact sur l'environnement, soutenir des pratiques sociales éthiques et contribuer au développement durable de notre région sont au cœur de nos préoccupations. Tout en fournissant des services de qualité aux passagers et aux clients, nous accompagnons également nos fournisseurs dans leur transition vers des pratiques plus durables. Notre objectif est de promouvoir un avenir responsable à tous les niveaux de notre activité.

## Économie circulaire

---

Adopter l'économie circulaire et le circuit court fait partie intégrante de nos réflexes fondamentaux. Nous privilégions également le marché local en établissant des partenariats avec des fournisseurs régionaux, ce qui contribue à instaurer une dynamique économique durable au sein de notre communauté.

## Leadership engagé

---

Façonner l'avenir en adoptant des politiques et des objectifs qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques contemporains. Il est essentiel de remettre en question le modèle existant, illustrant ainsi le potentiel de transformation qu'un aéroport peut avoir dans la transition vers une économie verte. Nous devons tracer la voie vers un avenir plus durable, où l'aviation et la responsabilité environnementale peuvent coexister harmonieusement.

## Standards aéroportuaires durables

---

Accueillir exclusivement les aéronefs les plus écologiques et silencieux disponibles sur le marché. Privilégier une aviation commerciale utilisant des avions monocouloirs de plus petite taille, mieux adaptés aux enjeux climatiques contemporains.

## Équipe de travail dédiée

---

L'engagement de la haute direction et l'établissement de la Table de développement du pôle aérospatial du MET visent à rassembler les divers acteurs de la zone aéroportuaire, y compris les élus, les membres de l'écosystème d'innovation, ainsi que les groupes environnementaux et citoyens. Cette Table de développement a constitué un groupe de travail chargé de faire avancer les enjeux de durabilité environnementale de l'aéroport. Il est essentiel de former et de sensibiliser notre personnel, tout en collaborant avec nos partenaires pour partager les meilleures pratiques. Nous nous engageons également à élaborer des rapports réguliers sur nos progrès et performances, qui seront accessibles au public.

## Zéro impact environnemental

---

Développer un aéroport dans une perspective de faible empreinte carbone, en intégrant des technologies écologiques pour atteindre une sobriété énergétique optimale. Il est essentiel de prioriser la mobilité durable ainsi que la gestion responsable des déchets.

## Recherche & innovation

---

La mise en place du LIA - Living Lab d'Innovation Aérospatiale, constitue un laboratoire vivant dédié à la collaboration et à l'investissement dans des solutions technologiques de pointe. Ce laboratoire a pour objectif d'explorer continuellement de nouvelles méthodes pour réduire notre impact environnemental, accroître notre influence positive sur la communauté, et améliorer l'efficacité de nos opérations.

# Objectif du plan de durabilité

---

Notre objectif ultime est de jouer un rôle proactif dans la lutte contre le changement climatique, tout en préservant un environnement aéroportuaire harmonieux et respectueux de toutes les parties prenantes. Nous sommes résolument engagés à faire du MET - Aéroport métropolitain de Montréal, une référence mondiale, en contribuant de manière positive à notre région et à notre planète.

# Contexte

## État actuel de l'aéroport en terme de durabilité environnementale

---

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal s'engage dans une transformation significative de son modèle opérationnel. Cette évolution nous pousse à réévaluer notre approche en matière de développement économique, d'efficacité opérationnelle et de responsabilité environnementale. La nature de cette transition présente un potentiel de changement considérable. Par conséquent, nous procédons à une révision complète de toutes nos activités aéroportuaires, car il est devenu évident que nos pratiques antérieures ne s'alignaient pas avec nos ambitions ni notre engagement en matière de durabilité. Cette période de transformation nous incite à harmoniser nos actions avec nos objectifs et notre politique de durabilité, garantissant ainsi que chaque initiative que nous entreprenons contribue positivement à notre avenir, tout en respectant nos principes de responsabilité environnementale et économique.

## Principaux enjeux environnementaux

---

Tous les secteurs industriels doivent réévaluer leurs pratiques pour répondre aux exigences de la crise climatique, et le secteur aéroportuaire n'échappe pas à cette nécessité. Parmi les défis majeurs, les émissions de gaz à effet de serre (GES) jouent un rôle prépondérant. Il est largement reconnu que l'aviation représente environ 2,5 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, ce qui impose au secteur de prendre des mesures significatives pour réduire son impact et, à terme, éliminer entièrement ses émissions.

En outre, les rejets de polluants atmosphériques, tels que les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), ainsi que le bruit généré par les aéroports et les vols, compromettent la qualité de l'air et la vie des populations environnantes. Bien que des initiatives soient en place pour atténuer cet impact, le défi reste constant et prioritaire. Par ailleurs, la perte de biodiversité liée à l'expansion des infrastructures aéroportuaires, la gestion des déchets, la consommation d'eau et l'efficacité énergétique constituent d'autres enjeux cruciaux. La transition vers des carburants durables, une urbanisation responsable et l'innovation technologique sont des pistes prometteuses pour atténuer ces problèmes. Dans ce contexte, le secteur de l'aviation s'engage à repenser ses pratiques, à développer des technologies plus durables et à collaborer avec divers acteurs afin de concilier la mobilité mondiale avec la préservation de l'environnement.

# Gouvernance et engagement

## Structure de gouvernance

---

Pour garantir l'efficacité de ce plan, une gouvernance active, ambitieuse et structurée est essentielle. Nous avons initié la création d'un groupe de travail dédié au développement durable et au climat sonore. Ce comité, provenant de l'écosystème régional, sert de plateforme de discussion ouverte concernant la stratégie de durabilité de l'aéroport, tout en étant le principal garant des normes environnementales afin d'assurer les plus hauts standards et les meilleures pratiques. Ce groupe de travail, loin de se limiter à un rôle consultatif, collabore activement à l'élaboration des initiatives. Les membres sont invités à ajuster les mesures, les actions et les objectifs, tout en alimentant le MET avec de nouvelles idées et initiatives sur divers enjeux et aspirations du grand public. Les avantages de cette approche incluent la participation active des parties prenantes, permettant ainsi d'avoir une vision plus globale, d'engager les acteurs clés dans les différents objectifs, et d'assurer une transparence optimale.

## Engagement de la direction et des parties prenantes

---

L'engagement de la direction et des parties prenantes envers le respect du plan de durabilité environnementale est fondamental. La direction doit incarner cet engagement en adoptant des pratiques responsables. Toutefois, cet engagement ne se limite pas à la direction. Les employés, clients, fournisseurs et la communauté aéroportuaire doivent également adhérer à cette vision collective. Une collaboration efficace engendre une synergie puissante, favorisée par une communication ouverte et une responsabilité partagée. Cet engagement revêt une importance capitale, et nous aspirons à instaurer et maintenir une démarche positive pour un avenir plus respectueux de l'environnement.

À cet égard, nous tenons à exprimer notre gratitude envers les équipes de développement durable de Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL), avec lesquelles nous avons établi une collaboration solide. Leur expertise et leur dévouement sont essentiels pour répondre aux attentes et aux ambitions du milieu en matière de durabilité aéroportuaire, tout en adoptant une approche réaliste basée sur des résultats concrets. Leur soutien a été indispensable à notre réflexion et à la réalisation de ce plan de durabilité.

# Objectifs et indicateurs de performance

## Cadre fondateur du plan

---

En septembre 2015, le Canada, en collaboration avec 192 autres États membres des Nations Unies, a adopté le Programme 2030 pour le développement durable. Ce cadre mondial de 15 ans repose sur un ensemble ambitieux de 17 objectifs de développement durable (ODD), accompagnés de 169 cibles et de plus de 230 indicateurs.

Ce programme constitue un plan d'action mondial axé sur les personnes, la planète, la prospérité et le partenariat. Il englobe les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable, tout en intégrant des aspects de paix, de gouvernance et de justice.

S'inspirant de ce plan de durabilité environnementale, le MET s'engage résolument à respecter 11 des 17 ODD. Nous avons choisi d'exclure 6 ODD (pas de pauvreté ; faim « zéro » ; éducation de qualité ; inégalités réduites ; vie aquatique ; paix, justice et institutions efficaces), non pas par manque d'intérêt, mais en raison de leur inadéquation avec les pratiques spécifiques de l'aéroport.

## Mesurer le progrès

---

Avant toute chose, nous reconnaissons que la surveillance et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sont essentielles pour atteindre nos objectifs de durabilité. C'est pourquoi nous avons intégré une initiative clé dans notre Plan de durabilité environnementale : un suivi interne des émissions de GES des scopes 1 et 2 de l'aéroport. Bien que nous ne soyons pas soumis aux exigences d'une entreprise publique, nous avons pris la décision d'effectuer ce suivi pour démontrer notre engagement envers la durabilité environnementale. À l'ouverture de l'aérogare, nous mettrons en œuvre un logiciel de pointe pour surveiller nos émissions de GES. Ce logiciel nous permettra de collecter, d'analyser et de rapporter nos émissions de manière rigoureuse en utilisant des données en temps réel, ce qui nous fournira une vision précise de notre empreinte carbone. Les informations recueillies seront compilées par nos équipes et publiées régulièrement sur notre site web. En assurant un suivi efficace de nos émissions de GES, nous serons en mesure d'identifier les sources spécifiques de ces émissions et de mettre en place des mesures ciblées pour les réduire. Cette approche nous permettra de contribuer à la lutte contre les changements climatiques tout en améliorant l'efficacité de nos opérations, bénéficiant ainsi à nos voyageurs, à nos partenaires et à la communauté.

<b>ACTIONS</b>	<b>MÉTRIQUES</b>
Bilan de GES	<i>kgCO2/an ; kgCO2/activité</i>
Électrification & SAF	<i>% flotte électrique ou hybride ; quantité de carburants utilisée par an ; émissions de CO2 évitées ; taux de remplacement ; indice de durabilité de la flotte</i>
Efficacité énergétique	<i>Consommation par an</i>
Compensation carbone	<i>Émissions carbone évitées ; % passagers compensés</i>
Optimisation transport	<i>Nombre de camions de marchandise</i>
Empreinte hydrique	<i>Mètres cubes consommés par an</i>
Projets végétalisation	<i>% terrains aménagés ; % de murs végétalisés</i>
Déchets	<i>Tonnes déchets par an ; taux de recyclage</i>
Produits entretien	<i>Taux de recyclage de glycol</i>
Qualité de l'air	<i>Concentration particules en suspension (PM10, PM2.5) ; Indice de qualité de l'air intérieur (IQA1) ; concentration composés organiques volatiles (COV)</i>

Tableau à droite : Liste d'exemples non exhaustifs de métriques qui pourraient être utilisées lors de la mise en place des mesures de durabilité afin de suivre la performance de ces dernières.

# Carboneutralité

## Contexte

---

Le 13 septembre 2022, le gouvernement du Canada a publié le Plan d'action climatique de l'aviation du Canada 2022-2030 en réponse à la résolution A37-19 de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui encourage les États membres à soumettre un plan d'action national. Ce plan a pour objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 dans le secteur de l'aviation. Il établit également l'objectif ambitieux d'utilisation de carburants d'aviations durables d'ici 2030, en plus d'identifier des mesures et actions afin que le gouvernement et l'industrie de l'aviation puissent atteindre ces objectifs. Nous accorderons plus d'importance à la section 9 de ce plan puisque que cette dernière se concentre sur les mesures de réductions ciblant les opérations au sol et les aéroports.

L'année précédente, en juin 2021, le Conseil international des aéroports (ACI), qui représente les aéroports du monde, a établi un objectif visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, reconnaissant que des actions et des calendriers particuliers seront élaborés par les différents aéroports, sous réserve de conditions particulières. Le programme d'accréditation carbone des aéroports- le Airport Carbon Accreditation (ACA) 4, norme mondiale pour la gestion du carbone dans le secteur aéroportuaire, aide les aéroports à mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de gestion du carbone, afin d'atteindre la carboneutralité. Il fournit aux aéroports un cadre commun pour la gestion active du carbone, avec des objectifs mesurables.

Au sein de ce programme, il existe six niveaux de certifications et nous avons obtenu le niveau 1 :

01 cartographie

02 Réduction

03 Optimisation

04 Neutralité

05 Transformation

06 Transition

*“Les projets futurs devront respecter ce cadre nouvellement établi, qui donne à la fois la priorité à la qualité de vie, au développement économique et à l’environnement.”*

---

Catherine Fournier  
Mairesse de Longueuil

## Engagement en concertation avec la ville de Longueuil

---

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal vise à atteindre zéro émission nette au sol en mettant en œuvre des mesures pour réduire la consommation énergétique. La stratégie repose sur la sobriété énergétique et l'utilisation d'énergies durables. L'objectif est d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, en adoptant des pratiques responsables et des technologies innovantes. Ces initiatives visent à transformer les opérations aéroportuaires et à inspirer d'autres acteurs, tout en améliorant la qualité de vie des habitants de Longueuil et des environs.

Cette volonté a été annoncée le 2 février 2023 dans un communiqué de presse, suite à une conférence de presse conjointe entre la mairesse de Longueuil, Mme Catherine Fournier, et le président-directeur général du MET - Aéroport métropolitain de Montréal, M. Yanic Roy. Au cours de cette conférence, ils ont exposé leur vision commune visant à garantir un développement aéroportuaire positif tout en favorisant un vivre-ensemble harmonieux avec les résidents de la région. La ville de Longueuil et le MET se sont engagés à collaborer étroitement pour atteindre les objectifs ambitieux du Plan climat de la Ville de Longueuil. Ce plan, qui vise la carboneutralité d'ici 2050, comprend diverses initiatives et actions destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.

# Accréditation ACA

---

Afin d'établir des bases solides et fiables pour notre engagement environnemental, le MET a entrepris une démarche rigoureuse en effectuant un bilan carbone. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la certification de niveau 1 « cartographie » proposée par l'Airport Carbon Accreditation (ACA). Grâce à cette démarche, nous avons pu répertorier et analyser en détail la situation actuelle de l'aéroport en matière d'émissions de gaz à effet de serre, notamment pour les scopes 1 (combustions mobiles, combustions stationnaires et procédés industriels) et 2 (énergie achetée). Cette analyse approfondie nous a permis d'identifier clairement les principales sources de nos émissions et de mettre en évidence diverses opportunités de réduction.

Notre objectif est de poursuivre sur cette lancée en adoptant une approche progressive et structurée visant à diminuer notre empreinte carbone. En progressant à travers chaque niveau de certification proposé par l'ACA, nous nous engageons à intégrer des pratiques de gestion du carbone de plus en plus rigoureuses et efficaces. Cela implique non seulement la surveillance et la réduction de nos émissions directes, mais également une collaboration étroite avec nos partenaires et parties prenantes pour promouvoir des initiatives durables à tous les niveaux de notre chaîne d'approvisionnement et de nos opérations.

Année 2022 (Scope 1 & 2)

413,1tCO<sub>2</sub>

Le bilan carbone du scope 3 n'a pas été élaboré principalement car il n'était pas requis pour la certification « cartographie » de l'Airport Carbon Accreditation (ACA) et sa quantification est complexe, impliquant des émissions indirectes de partenaires et fournisseurs. Toutefois, l'aéroport prévoit de progresser dans les niveaux de certification de l'ACA et d'intégrer ces émissions dans sa stratégie de réduction à long terme. L'engagement à réaliser ce bilan est affirmé, et il est prévu de relever ce défi avec le temps.

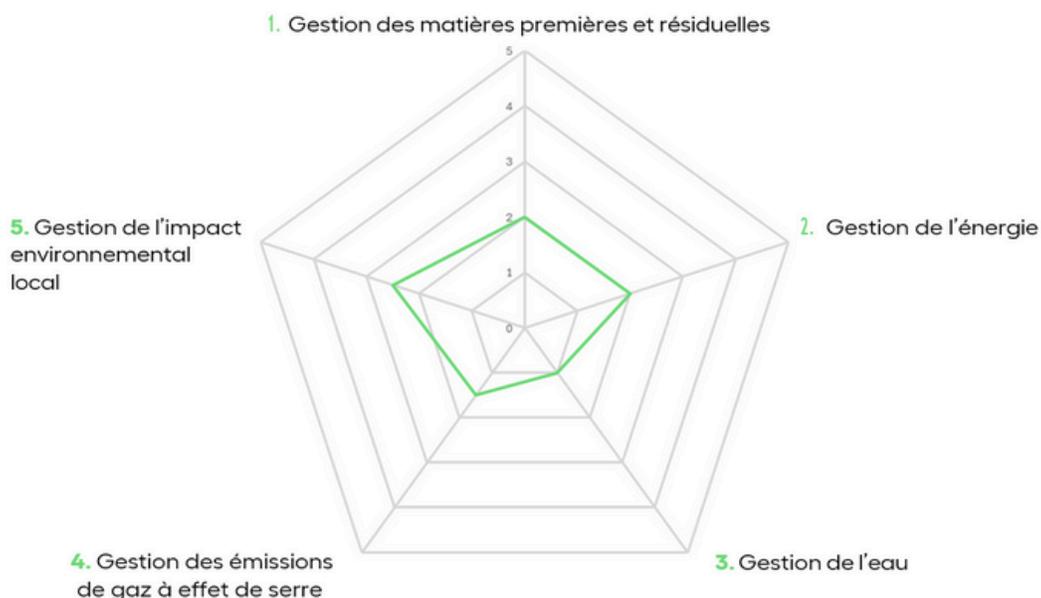
# Démarche BNQ 21000

---

Dans le but d'établir un portrait global, nous avons suivi la démarche du Bureau de la normalisation du Québec (BNQ 21000). Cet audit a été réalisé dans le cadre des services de Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL). Le BNQ 21000 constitue un référentiel québécois en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO), guidant les entreprises dans le développement et la mise en œuvre de pratiques responsables qui englobent des dimensions économiques, sociales, environnementales et de gouvernance. Cette norme promeut la transparence, l'engagement des parties prenantes, et la contribution au bien-être sociétal. La démarche BNQ 21000, axée sur le développement durable, offre au MET une structure solide pour intégrer des pratiques responsables et durables. Elle facilite la formalisation de stratégies visant à réduire les impacts environnementaux tout en améliorant l'efficacité opérationnelle et en renforçant la responsabilité sociale de l'aéroport. En adoptant cette approche, le MET peut accroître sa résilience face aux défis écologiques, améliorer son image institutionnelle, répondre aux attentes croissantes des parties prenantes en matière de durabilité, et contribuer positivement au bien-être des communautés locales ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

À l'issue de cette évaluation, un rapport a été remis par l'équipe DEL, dans lequel les résultats ont été présentés et discutés. Voici un aperçu succinct des performances de l'aéroport dans les quatre thématiques évaluées. En ce qui concerne les dimensions sociales et économiques, les résultats de l'autodiagnostic (voir graphique ci-dessous) ont montré une maîtrise relativement supérieure par rapport aux thématiques environnementales et transversales, cette dernière englobant la gouvernance, l'éthique et la vision du MET. Cependant, il est impératif de maintenir une vigilance constante pour éviter tout recul des niveaux de performance actuels, notamment en raison de l'expansion prévue des activités de l'aéroport.

Thématiques	Performance
Transversales	46%
Économiques	62%
Sociales	62%
Environnementales	36%



*Graphique ci-dessus : Graphique en toile d'araignée présentant les résultats de l'auto-évaluation abordant la thématique environnementale selon la démarche BNQ 21000*

Les résultats de l'évaluation montrent que l'aéroport a obtenu une note générale d'environ 2 sur 5 concernant ses pratiques environnementales. Ce score souligne la nécessité d'améliorations significatives dans plusieurs domaines clés. Parmi les points forts de l'aéroport, on remarque une gestion adéquate de l'impact environnemental local. En revanche, la gestion de l'eau constitue un point faible majeur.

Pour remédier à cette lacune, la norme BNQ 21000 propose plusieurs recommandations. Tout d'abord, il est conseillé de tenir un registre informel de la consommation d'eau afin de mieux surveiller et gérer cette ressource cruciale. Ensuite, il est recommandé d'élaborer une stratégie spécifique pour la gestion des eaux de ruissellement, en particulier pour le traitement des eaux utilisées dans le nettoyage des pistes et d'autres opérations aéroportuaires.

Ces résultats permettront d'établir des objectifs réalistes et de formaliser des stratégies visant à réduire les impacts environnementaux, à améliorer l'efficacité opérationnelle et à renforcer la responsabilité sociale de l'aéroport. Cela répondra également aux attentes des parties prenantes tout en contribuant au bien-être des communautés locales et à la préservation de l'environnement. Nous avons pris en compte ces recommandations et travaillons activement à leur mise en œuvre.

# Nouvelles installations

---

Bien que l'aéroport ne puisse garantir une performance optimale de manière autonome pour ses nouvelles installations, il est essentiel de maintenir un dialogue constant avec le promoteur afin d'assurer une collaboration efficace. Une évaluation approfondie des caractéristiques du nouveau terminal est également primordiale. Cette démarche vise à comprendre en profondeur l'impact environnemental potentiel de cette infrastructure sur la performance globale de l'aéroport, tout en développant des mesures d'atténuation proactives pour minimiser les effets négatifs. Malgré les limitations de cette situation, l'aéroport a la capacité d'exercer une influence significative sur plusieurs aspects critiques.

Parmi ces aspects, l'établissement de normes de construction rigoureuses constitue une priorité. En imposant des standards élevés, l'aéroport peut garantir que les nouvelles installations respectent des critères stricts en matière de durabilité et d'efficacité énergétique. De plus, l'aéroport peut jouer un rôle clé en encourageant l'adoption de bonnes pratiques en matière de consommation d'eau, d'énergie et de gestion des déchets, tant pour ses propres opérations que pour celles de ses locataires. Cette approche holistique contribuerait à créer un environnement plus durable et à réduire l'empreinte écologique globale du site aéroportuaire. Dans un souci de communication responsable et de réduction des impacts environnementaux, il serait judicieux de calculer l'empreinte carbone de la nouvelle construction. La conjoncture actuelle offre également une occasion unique de créer une communauté de pratiques au sein des entreprises de la zone aéroportuaire.



# Mesures de réduction

---

Afin d'obtenir des résultats rapides dans le périmètre que nous contrôlons, notre priorité sera de nous concentrer sur les émissions des scopes 1 et 2. Cela inclut les émissions directes générées par les opérations au sol de l'aéroport ainsi que les émissions indirectes associées à l'énergie achetée, notamment l'électricité, le chauffage et le refroidissement. En ce qui concerne le scope 3, l'aéroport ne dispose actuellement pas d'un contrôle direct sur ces émissions, ce qui complique leur réduction. Il convient de souligner que notre choix de cibler en premier lieu les opérations de l'aéroport est conforme à l'ordre établi par l'ACA et vise également à obtenir des résultats rapidement. Toutefois, cela n'exclut pas que des efforts significatifs soient immédiats pour préparer nos initiatives relatives au scope 3.

## Réduction scope 1

---

La première mesure envisagée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'aéroport consiste à adopter des carburants alternatifs pour les véhicules au sol. Les véhicules au sol, ici référés comme GSE (Ground support equipments) n'incluent pas les camions de déneigement et les camions de sécurité incendie dans ce cas-ci. Dans cette optique, le MET s'engage à faire fonctionner les activités de l'aérogare grâce à l'investissement de Porter dans une flotte d'équipements électriques. Les opérations aéroportuaires nécessitent un nombre considérable de matériels roulants pour le transport des bagages, la maintenance et le déplacement des avions à proximité de l'aérogare. En utilisant des véhicules de remorquage électriques, nous pouvons éviter la consommation de carburant par les avions, qui, autrement, devraient se déplacer avec leurs propres moteurs. Maximiser l'utilisation de ces remorqueurs constitue donc une mesure essentielle pour réduire les GES, d'autant plus que cette réduction est amplifiée par l'utilisation d'équipements électriques. Cette initiative d'électrification permettra également d'instaurer une « zone à très faibles émissions (ZTFE) », diminuant l'impact environnemental des opérations au sol et améliorant la qualité de l'air autour de l'aéroport. Pour réaliser l'implantation de matériel roulant électrique, le projet prévoit l'installation d'un réseau de bornes de recharge. L'électrification présente des défis, notamment pour certains véhicules lourds tels que les déneigeuses, les souffleuses ou les camions de sécurité incendie. Il n'existe actuellement pas de solution électrique pour ces véhicules.

## Réduction scope 2

---

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal s'engage à multiplier les initiatives pour atteindre la sobriété énergétique, un défi considérable compte tenu de la taille et de la nature énergivore des aéroports. Malgré la mise en œuvre de plusieurs mesures structurantes pour réduire la consommation d'énergie du terminal, le besoin énergétique à l'ouverture de l'aéroport est estimé à 7 mégawatts annuellement. Voici les mesures d'efficacité énergétique qui seront intégrées dès la construction du terminal :

- Système de récupération de chaleur : Ce système permettra de récupérer et de réutiliser la chaleur générée par divers processus, réduisant ainsi la dépendance à des sources d'énergie externes ;
- Maximisation de la lumière naturelle : Le terminal sera conçu pour maximiser l'utilisation de la lumière naturelle, minimisant ainsi les pertes d'énergie associées à l'utilisation de lumières artificielles. Cela permettra non seulement de réduire la consommation d'électricité, mais aussi de créer un environnement plus agréable pour les passagers et le personnel ;
- Éclairage automatique : Des systèmes d'éclairage avec photocellules ou DEL et des détecteurs de présence seront installés pour optimiser la gestion de l'éclairage. Cela garantira que les lumières sont utilisées uniquement lorsque cela est nécessaire, réduisant ainsi le gaspillage d'énergie ;
- Utilisation de verre fritté : Les fenêtres seront fabriquées à partir de verre fritté contenant 30 % de matériaux recyclés, capable de bloquer 72 % de la chaleur comparativement au verre traditionnel. Cela contribuera à réduire considérablement l'énergie nécessaire pour climatiser l'aéroport, diminuant ainsi les coûts et l'empreinte carbone ;
- Enveloppe extérieure doublée de type rain-screen : Cette enveloppe améliorera l'isolation thermique du bâtiment et augmentera sa durabilité. Une meilleure isolation permettra de maintenir des températures intérieures confortables tout en utilisant moins d'énergie pour le chauffage et la climatisation ;
- Toit blanc : Un toit blanc sera utilisé pour réduire l'effet d'îlot de chaleur créé par le bâtiment. Cette mesure aidera à réfléchir la lumière du soleil, gardant le terminal plus frais et réduisant la nécessité de climatisation excessive.

## Amélioration de l'efficacité énergétique

---

Il est primordial de commencer par identifier les points de déperdition énergétique au sein des bâtiments. Pour ce faire, un audit énergétique approfondi sera nécessaire. Cet audit permettra de localiser les zones où l'énergie est gaspillée et de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour y remédier, notamment celles évoquées précédemment. Il sera également essentiel de suivre régulièrement nos progrès en matière de gestion de l'énergie.

Pour ce faire, nous prévoyons d'implanter un système de suivi et de rapport des performances énergétiques. Ce système s'appuiera sur des indicateurs spécifiques (tels que ceux présentés dans le tableau 1) pour évaluer l'efficacité de nos initiatives et permettre des ajustements lorsque cela s'avère nécessaire.

Dans un souci de transparence totale, les résultats de ce suivi seront publiés régulièrement. Cela nous permettra de communiquer clairement sur l'état énergétique de l'aéroport et de démontrer notre engagement envers la réduction de notre empreinte écologique.

## Réduction scope 3

---

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de scope 2, le Métropolitain Aéroport de Montréal (MET) met en œuvre une série de mesures ambitieuses et novatrices. Ces initiatives visent à améliorer notre performance environnementale et à aligner nos opérations sur les objectifs de développement durable. Voici les trois principales actions que nous allons entreprendre :

1. Adoption d'avions monocouloirs de code C ;
2. Affiliation au C-SAF (Canadian Council for Sustainable Aviation Fuels) ;
3. Soutien à nos partenaires dans leur transition vers des pratiques plus durables.

## Utilisation d'avions monocouloirs de Code C

L'un de nos engagements les plus significatifs repose sur l'interdiction des gros transporteurs. Avec une piste de 2,4 kilomètres, le MET est classé comme un aéroport de catégorie 4, capable d'accueillir des avions multicouloir de Code D. Cependant, nous aspirons à établir un modèle d'aéroport qui s'éloigne de l'ambition de croissance à tout prix. Nous sommes convaincus de notre responsabilité de limiter notre impact sonore et notre empreinte carbone, tout en veillant à ce que l'avenir de notre industrie se développe en harmonie avec son environnement immédiat.

Ainsi, le MET souhaite orienter son développement vers l'acceptation exclusive des avions de code C ou de taille inférieure, conformément à la classification de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Ces aéronefs, pouvant accueillir jusqu'à 230 passagers, ont généralement une capacité d'un peu plus d'une centaine de voyageurs et sont conçus avec un fuselage étroit monocouloir. En établissant une limite sur le type d'avion autorisé, nous nous engageons à n'accueillir que les aéronefs les plus économes en carburant disponibles sur le marché. À long terme, cette mesure aura un impact significatif sur le bilan carbone de l'aéroport.

<b>CRITÈRES</b>	<b>Embraer E195-E2</b>	<b>Airbus A330</b>
<i>Type d'avion</i>	Code C (monocouloir)	Code D (bicouloir)
<i>Capacité de passagers</i>	120-146	250-440
<i>Portée maximale</i>	Environ 4,815 km	Environ 13,450 km
<i>Émissions de CO2*</i>	90-100 g CO2 / passager / km	200-250 g CO2 / passager / km
<i>Vitesse de croisière</i>	870 km/h	870-915 km/h
<i>Niveau sonore</i>	Décollage : 85-95 dB à une distance de 2000 pieds Approche et atterrissage : 75-85 dB à une distance similaire	Décollage : 90-100 dB à une distance de 2000 pieds Approche et atterrissage : 85-95 dB à une distance similaire

\*Ces valeurs peuvent varier selon différents facteurs comme la masse au décollage.

## Affiliation au C-SAF

---

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal aspire à rejoindre la vaste communauté mondiale engagée dans le développement et la promotion des carburants à faible teneur en carbone. Cette affiliation permettrait de collaborer avec un réseau d'acteurs de l'aviation durable tout en s'inspirant des tendances mondiales les plus significatives.

### À propos du C-SAF

Le Conseil canadien pour les carburants d'aviation durables (C-SAF) a été créé en février 2022 par un consortium de 60 compagnies aériennes opérant au Canada. Ce consortium comprend également des membres clés de l'écosystème de l'aviation au pays tels que des fournisseurs, des manufacturiers, des aéroports, le secteur des finances et le milieu académique. Aujourd'hui, le C-SAF représente près de 110 membres, tous des acteurs majeurs de l'industrie engagés à faire progresser la production et l'utilisation de carburants d'aviation durables (SAF) au Canada. Depuis sa création, C-SAF s'est structuré autour d'une mission claire : Faciliter la production et l'approvisionnement en carburants d'aviation durables, abordables et à faible intensité en carbone fabriquée au Canada. Tel que l'indique le Plan d'action climatique de l'aviation du Canada, les carburants d'aviation durables joueront un rôle essentiel dans la décarbonation du secteur, particulièrement pour l'aviation long courrier, responsable de la majeure partie des émissions du secteur liées au secteur dans les décennies à venir.

La première feuille de route SAF au Canada repose sur trois objectifs principaux :

- Décarboner maintenant : Maximiser les carburants d'aviation durables par des voies favorisant leur commercialisation ;
- Activer les matières premières : Établir des filières commerciales pour toutes les matières premières du Canada ;
- Stimuler l'innovation : Favoriser l'émergence de technologies locales dans de multiples filières.



# Accompagnement des partenaires dans la transition

---

L'atteinte de nos objectifs en matière de durabilité requiert la collaboration active de tous nos partenaires. C'est pourquoi le MET aspire à devenir un leader dans le domaine de la durabilité, afin d'influencer positivement nos collaborateurs. Nous devons adopter des comportements exemplaires pour inspirer le changement. Les émissions de carbone générées par les parties prenantes de l'aéroport ont un impact indirect sur nos opérations, et dans notre volonté de réduire ces émissions, il est impératif d'agir à tous les niveaux, sans exception. Pour ce faire, nous envisageons d'élaborer une politique de durabilité en collaboration avec nos partenaires, visant à mettre en œuvre des mesures concrètes.

La première initiative pour favoriser la collaboration avec nos partenaires durant cette transition repose sur une sensibilisation continue à la durabilité. À cet égard, nous prévoyons de proposer des programmes de formation sur les bonnes pratiques environnementales à adopter afin de réduire nos émissions. Nous reviendrons plus en détail sur cette mesure au cours de l'année, mais nous espérons qu'elle permettra à nos collaborateurs de mettre en œuvre des initiatives structurantes sur l'ensemble du site aéroportuaire.



# Mobilité durable

---

Dans le cadre de notre engagement envers un avenir plus durable, le MET - Aéroport métropolitain de Montréal intègre des initiatives de mobilité durable dans son plan de durabilité environnementale. La mobilité durable est essentielle pour réduire notre empreinte carbone et améliorer la qualité de vie des passagers, des employés et des communautés environnantes. Elle vise à promouvoir des modes de transport plus respectueux de l'environnement, à optimiser l'efficacité énergétique des déplacements et à encourager l'usage des technologies vertes. Pour atteindre nos objectifs de mobilité durable, nous avons identifié quatre mesures clés que nous souhaitons élaborer au sein du groupe de travail centré sur la mobilité durable :

1. Système de covoiturage ;
2. Station de mobilité active et partagée ;
3. Partenariats avec des fournisseurs de taxis ;
4. Optimisation du transport de marchandises.

## Système de covoiturage

---

Le MET envisage d'instaurer un système de covoiturage innovant destiné à ses employés et passagers. Cette initiative revêt une importance capitale pour réduire notre empreinte carbone, atténuer la congestion routière et promouvoir des pratiques de transport durable. Dans cette optique, nous projetons de développer une application mobile spécifiquement dédiée au covoiturage. Pour garantir le succès de cette initiative, nous travaillerons en étroite collaboration avec les membres du groupe de travail chargé de concevoir et d'optimiser le système de covoiturage. Ce groupe sera responsable de la supervision de la création et de la mise en œuvre de la plateforme, en veillant à ce qu'elle réponde aux besoins des utilisateurs. De plus, il jouera un rôle clé dans la promotion active de cette nouvelle solution de transport afin d'encourager son adoption par l'ensemble des usagers. En établissant ce système de covoiturage, nous espérons non seulement réduire notre impact environnemental, mais également renforcer la communauté de notre aéroport en favorisant des interactions positives entre collègues et en cultivant un environnement de travail convivial et durable.

## Station de mobilité active et partagée

---

Pour promouvoir la mobilité durable, nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à améliorer les options de transport pour nos employés et les passagers.

Nous souhaitons encourager l'utilisation des transports en commun parmi nos employés et les voyageurs. À cette fin, nous envisageons de collaborer étroitement avec les municipalités environnantes et le Réseau de transport de Longueuil (RTL) pour optimiser l'accessibilité à l'aéroport. Cette collaboration pourrait inclure l'augmentation du nombre de lignes de bus desservant l'aéroport, l'établissement de navettes directes, ainsi que l'amélioration des horaires pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Ces efforts visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en diminuant la dépendance aux véhicules personnels. En facilitant l'accès à des moyens de transport alternatifs et écologiques, nous espérons atténuer la congestion routière et contribuer à un environnement plus propre. Toutes ces initiatives seront détaillées de manière exhaustive dans les plans d'action associés.

## Partenariat avec un fournisseur de taxis

---

Nous souhaitons établir un partenariat stratégique avec un fournisseur de taxis afin d'optimiser les trajets vers et depuis l'aéroport. Actuellement, de nombreux retours de taxis s'effectuent à vide, ce qui représente une inefficacité. En mettant en œuvre des stratégies visant à garantir que les taxis soient toujours en service, notre objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'atténuer le trafic autour de l'aéroport. De surcroît, nous souhaitons permettre aux voyageurs de réserver leurs courses de taxi lors de la réservation de leurs billets sur notre site web. Cette fonctionnalité facilitera la planification des trajets et améliorera l'expérience client. Enfin, nous envisageons de développer un système de conseils en collaboration avec les fournisseurs de taxis, à travers une application qui recommanderait les horaires de départ optimaux pour éviter les embouteillages. Cela contribuerait à réduire les émissions générées par les véhicules à l'arrêt et améliorerait la satisfaction des clients en atténuant leur stress avant un vol. En mettant en œuvre ces mesures, nous améliorerons l'efficacité du transport, réduirons notre empreinte carbone et offrirons une expérience de voyage plus fluide et agréable à nos passagers.

## Optimisation du transport de marchandises

---

Le MET envisage de mettre en œuvre une initiative novatrice visant à optimiser le transport de marchandises dans notre secteur. Cette initiative repose sur l'établissement d'une collaboration entre les entreprises locales pour coordonner et rationaliser leurs livraisons. Le concept est à la fois simple et efficace : au lieu d'utiliser plusieurs camions partiellement chargés, les entreprises partageraient des camions entièrement remplis. Cette approche permettrait de réduire significativement le nombre de trajets nécessaires, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et la pollution environnementale. Outre les avantages environnementaux, cette optimisation du transport des marchandises contribuera également à réduire les coûts logistiques pour les entreprises. En mutualisant les ressources et en maximisant l'efficacité des livraisons, elles pourront réaliser des économies substantielles sur les frais de transport. Cette mesure est actuellement en cours de développement et nécessitera une collaboration étroite entre toutes les entreprises concernées. Le succès de cette initiative dépendra de la volonté de chaque entreprise de s'engager activement et de coordonner ses efforts pour optimiser les livraisons. Nous nous engageons à faciliter cette collaboration et à fournir les outils nécessaires pour assurer la mise en œuvre efficace de cette initiative.

# Mesures de responsabilité écologique

---

Dans le contexte actuel de préoccupations environnementales croissantes, il est crucial pour un aéroport de s'engager en faveur de la responsabilité écologique. Les activités aéroportuaires peuvent avoir des impacts significatifs sur l'environnement, et il est impératif d'adopter des pratiques durables pour les minimiser.

Le MET reconnaît cette nécessité et souhaite mettre en place plusieurs mesures écologiques. Ces initiatives incluent :

- 01 La gestion de l'eau ;
- 02 La biodiversité et les espaces verts ;
- 03 L'utilisation responsable des ressources.

En adoptant ces mesures, nous nous engageons à préserver notre précieux environnement tout en veillant à la qualité de nos services.

# Gestion de l'eau

---

Bien que les ressources en eau au Québec soient abondantes et facilement accessibles, il est crucial de reconnaître que l'eau constitue une ressource précieuse. Une gestion responsable de cette ressource est particulièrement importante dans des environnements complexes tels que les aéroports, où la consommation d'eau est significative.

L'adoption de pratiques durables en matière de gestion de l'eau est essentielle pour préserver cette ressource vitale pour les générations futures. Le MET s'engage à mettre en œuvre des mesures efficaces, notamment :

- L'évaluation et le suivi de l'empreinte hydrique ;
- L'acquisition et l'utilisation d'équipements écologiques ;
- La surveillance de la qualité des eaux de ruissellement.

## L'évaluation et suivi de l'empreinte hydrique

---

Il est impératif de réaliser une évaluation de l'empreinte hydrique de l'aéroport afin de mieux appréhender notre utilisation globale de l'eau et d'identifier les domaines prioritaires pour des améliorations. Pour ce faire, nous utiliserons des débitmètres afin de mesurer la consommation d'eau dans diverses activités spécifiques. Suite à cette évaluation, nous pourrions établir des objectifs précis, tels que la réduction de notre consommation d'eau de 50 % dans les années à venir.

Nous souhaitons également suivre régulièrement notre empreinte hydrique en mettant en place un registre de la consommation d'eau de l'aéroport. Ce registre sera mis à jour de manière régulière et le rapport sera rendu public, permettant ainsi à la communauté de prendre connaissance de l'impact hydrique de l'aéroport. Parallèlement, nous procéderons à des audits périodiques de la gestion de l'eau pour identifier des pistes d'amélioration plus approfondies. Cette approche nous permettra d'adopter des pratiques durables et de continuer à réduire notre impact sur cette ressource précieuse.

## L'achat et l'utilisation d'équipements écologiques

---

Nous souhaitons adopter des équipements écologiques, comme des urinoirs et des toilettes à faible débit, qui limitent la consommation d'eau. Ces urinoirs utilisent entre 0,125 et 0,5 gallon par chasse, réduisant la consommation d'eau de 50 % à 80 %. Cela préserve les ressources naturelles et diminue les coûts liés à l'eau et au traitement des eaux usées. L'intégration de ces systèmes allège la pression sur les infrastructures et réduit notre empreinte écologique tout en promouvant des pratiques durables.

## Le suivi de la qualité des eaux de ruissellement

---

La qualité de l'eau constitue un élément primordial pour la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi nous nous engageons à surveiller rigoureusement la qualité des eaux de ruissellement sur le site aéroportuaire du MET.

Pour améliorer cette qualité, nous avons mis en place des séparateurs d'hydrocarbures dans les garages de l'aéroport. Ces dispositifs filtrent et éliminent l'huile, l'essence, le diesel et d'autres polluants présents dans les eaux de ruissellement des aires de stationnement, des zones de maintenance et des aires de ravitaillement.

Cette initiative a pour objectif de prévenir les déversements accidentels, d'assurer la maintenance des infrastructures et, surtout, de protéger les écosystèmes environnants. En adoptant ces mesures, nous garantissons non seulement la préservation de l'environnement, mais nous contribuons également à la durabilité à long terme de notre site aéroportuaire.

# Biodiversité et espaces verts

---

La biodiversité et les espaces verts jouent un rôle crucial dans notre société, en offrant à la fois des avantages écologiques et sociaux. Au sein d'un aéroport, ces éléments améliorent la qualité de l'air, régulent la température et fournissent des habitats pour la faune locale. De plus, les espaces verts contribuent à la gestion des eaux pluviales et créent un environnement plus agréable pour les passagers et le personnel.

Afin de garantir que nos activités et installations respectent ces principes, nous prévoyons de réaliser un audit. Cet audit nous permettra d'identifier les éléments susceptibles de nuire à la biodiversité et nous orientera vers des pratiques plus durables. Voici quelques initiatives que nous envisageons :

1. Faune aéroportuaire
  - Création d'habitats naturels
  - Optimisation de l'éclairage nocturne
  - Protection des pollinisateurs
2. Projets de végétalisation
  - Mise en place de murs végétaux
  - Restauration des espaces végétaux
  - Lancement du projet pilote "Origan"
  - Élaboration de documentation sur les initiatives de biodiversité.

## Faune aéroportuaire

---

### **Aménagement d'habitats naturels**

Dans une volonté de vivre avec la nature qui nous entoure, mais aussi de lutter à notre échelle contre l'urbanisation qui empiète sur la nature existante, il est de notre devoir d'allouer une partie de notre terrain pour la création d'habitats naturels ou de corridors de migration adaptés à la faune locale et bien sûr qui ne viendraient pas impacter les mouvements des avions. Pour mener à bien cette mesure, nous comptons collaborer avec des professionnels de ce milieu comme des universités ou des groupes privés.

## **Éclairage nocturne**

Nous savons que l'éclairage, essentiel pour assurer la sécurité des opérations aéroportuaires, peut avoir un impact sur la faune nocturne. C'est pourquoi nous souhaitons adapter notre système d'éclairage en misant sur un éclairage directionnel qui permet de cibler la lumière là où elle est nécessaire autant pour l'éclairage des pistes que les luminaires aux abords de l'aéroport qui pourraient être équipés de déflecteurs, et également sur une gradation intelligente de l'éclairage selon les besoins et l'activité du moment.

Finalement, afin de protéger les nids d'oiseaux pendant les périodes de reproduction, nous pourrions mettre en place des écrans lumineux ou des paravents pour empêcher que la lumière nuise. Afin d'assurer la qualité des mesures énoncées, nous n'hésiterons pas à faire une étude d'impacts lumineux via des experts afin de vérifier si ces mesures sont efficaces et favorables à la faune nocturne.

## **Favoriser les pollinisateurs**

Nous reconnaissons que les pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans l'écosystème, contribuant à la pollinisation des plantes et au maintien de la biodiversité. Ainsi, nous souhaitons activement participer à leur préservation. Pour ce faire, nous avons décidé de planter des espèces végétales indigènes mellifères sur le site de l'aéroport, là où cela est possible. Ces plantes, particulièrement prisées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, fourniront une source de nectar et de pollen, soutenant ainsi leurs populations.

De plus, à la lumière des recherches scientifiques récentes concernant les pesticides, nous nous engageons à adapter nos pratiques en visant un objectif de zéro produit phytosanitaire. L'élimination de ces substances chimiques nocives contribuera à créer un environnement plus sain et sécurisé pour les pollinisateurs.

Enfin, nous envisageons d'installer des ruches et des hôtels à insectes sur le site de l'aéroport. Ce projet sera réalisé en collaboration avec des apiculteurs locaux, qui apporteront leur expertise et assureront la gestion des ruches. Ces installations offriront des habitats supplémentaires aux pollinisateurs, favorisant leur prolifération et leur bien-être. En adoptant ces mesures, nous espérons non seulement protéger les pollinisateurs, mais également sensibiliser notre communauté à l'importance de ces insectes pour notre écosystème et notre agriculture.

# Projets de végétalisation

## Mur végétal

---

L'intégration de murs végétalisés dans l'aéroport peut non seulement apporter une dimension esthétique en ajoutant de la verdure, mais également améliorer la qualité de l'air intérieur, atténuer la chaleur urbaine et créer une atmosphère plus agréable tant pour les voyageurs que pour le personnel. De plus, ces murs contribuent à réduire le bruit ambiant en agissant comme un revêtement antibruit. Toutefois, une planification minutieuse est essentielle, tenant compte des conditions environnementales spécifiques à l'aéroport, afin d'assurer le succès de ce projet.

Nous débuterons par une évaluation des zones de l'aéroport susceptibles d'accueillir ce projet, en prenant en considération des facteurs tels que l'orientation, l'exposition au soleil, la proximité des sources d'eau, et l'accessibilité pour l'entretien. Ensuite, il sera important de consulter des experts pour identifier les espèces végétales appropriées qui peuvent être intégrées sur un site aéroportuaire, tout en évitant d'attirer la faune, car la minimisation du risque aviaire demeure notre priorité. Enfin, nous envisageons de collaborer avec un architecte paysagiste québécois pour donner vie à cette initiative.

## Restauration végétale

---

De manière générale, l'initiative de verdir l'aéroport s'inscrit dans nos ambitions écologiques. Lorsqu'on évoque l'écosystème naturel du Québec, les forêts, les vastes espaces et la nature viennent immédiatement à l'esprit. Dans cette optique, nous souhaitons revitaliser le territoire de l'aéroport à travers ce que nous désignons comme notre "stratégie verte".

La première mesure consiste en un programme de plantation d'arbres, visant à fournir de l'ombre, à réduire l'îlot de chaleur urbain et à améliorer la qualité de l'air. Cette initiative, en plus d'optimiser la qualité de l'air, exercera un impact significatif sur le climat sonore. Toutefois, il est crucial que les aménagements paysagers ne présentent pas de risques pour la faune. Une étude préalable sera donc nécessaire pour déterminer les caractéristiques appropriées de la plantation.

## Projet pilote “Origan”

---

Nous souhaitons également expérimenter une pratique innovante et unique au monde : remplacer le gazon par une espèce végétale rampante ne nécessitant aucun entretien, comme l’origan. Cette plante vivace, en plus de réduire les émissions de carbone générées par les tondeuses, apporte une dimension esthétique appréciable au paysage aéroportuaire. L’origan, connu pour sa résistance et sa capacité à couvrir rapidement le sol, pourrait offrir une alternative durable au gazon traditionnel. Cette initiative contribuerait à diminuer les coûts et les efforts d’entretien tout en créant un environnement plus respectueux de l’environnement.

Pour assurer le succès de ce projet, nous prévoyons de mener une étude scientifique en collaboration avec l’organisation Environnement Faucon. Cette recherche permettra de mieux comprendre les avantages écologiques et pratiques de l’utilisation de l’origan comme couverture végétale. Elle analysera également les impacts potentiels sur la biodiversité locale et l’écosystème aéroportuaire.

En intégrant cette pratique novatrice, nous espérons non seulement réduire notre empreinte carbone, mais aussi servir de modèle pour d’autres aéroports et espaces verts publics à travers le monde. Ce projet pourrait ouvrir la voie à de nouvelles approches de gestion durable des espaces verts, alliant efficacité, esthétique et respect de l’environnement.

## Documentation de l’environnement physique

---

Dans le cadre de notre engagement à mieux comprendre notre environnement et à vivre en harmonie avec lui, il est crucial pour nous de documenter chaque composante de notre environnement naturel. Cette documentation nous permettra de prendre des décisions éclairées et de mettre en œuvre des pratiques durables. Voici une liste non exhaustive des informations que nous souhaitons acquérir :

### **Contamination des sols**

Il est essentiel de connaître les niveaux de contamination des sols pour identifier les zones nécessitant une remédiation. Cette information nous aidera à protéger la santé de l’écosystème et à assurer un environnement sûr pour toutes les espèces vivantes.

### **Eaux de surface, bassins versants, eaux souterraines et aquifères**

Une compréhension approfondie de la qualité et de la dynamique des eaux de surface, des bassins versants, des eaux souterraines et des aquifères est indispensable. Cela nous permettra de gérer efficacement nos ressources en eau et de prévenir la pollution.

### **Routes de migration de la faune aviaire**

Documenter les routes de migration des oiseaux est vital pour éviter les perturbations pendant les périodes critiques de migration. En connaissant ces routes, nous pouvons mettre en place des mesures pour protéger les espèces aviaires et minimiser les impacts de nos activités.

### **Systèmes écologiques**

Il est essentiel d'identifier et de comprendre les divers systèmes écologiques qui composent notre environnement. Cela englobe les interactions entre les espèces, les habitats, ainsi que les processus écologiques qui les régissent.

En obtenant ces informations, nous serons en mesure de développer une relation symbiotique avec notre environnement naturel. La collecte et l'analyse de ces données sont cruciales pour orienter nos pratiques de gestion environnementale, afin d'assurer le respect et la protection durable de notre milieu naturel.

# Utilisation des ressources

---

L'utilisation responsable des ressources constitue un pilier fondamental de notre plan de durabilité environnementale. En optimisant la gestion de ces ressources, nous avons la possibilité de réduire notre impact écologique, de préserver les ressources naturelles et d'améliorer notre efficacité opérationnelle. Nous allons nous concentrer sur quatre mesures clés pour atteindre ces objectifs :

1. Zéro déchet ;
2. Zéro plastique ;
3. Circuit court ;
4. Produits d'entretien écologiques.

## Politique « zéro déchet »

---

Le MET s'engage à adopter une politique de gestion « zéro déchet » visant à réduire au maximum la quantité de déchets envoyés en décharge, à promouvoir le recyclage, la réutilisation et la réduction à la source. Notre objectif est de minimiser l'impact environnemental tout en renforçant notre engagement envers la durabilité.

- Atteindre un taux de diversion de 80 % des déchets d'ici 2025 ;
- Réduire la quantité de déchets non recyclables de 50 % d'ici 2025 ;
- Être zéro déchet dans l'aérogare d'ici 2030 ;
- Encourager les passagers, les employés et les partenaires à participer activement à nos efforts « zéro déchet ».

Pour améliorer la gestion des déchets, le MET doit d'abord identifier les différentes sources de déchets. Voici les principaux types de déchets générés sur le site :

- Déchets ménagers ;
- Déchets de restauration ;
- Déchets en plastique ;
- Déchets électroniques ;
- Déchets dangereux ;
- Déchets de construction ;
- Déchets d'entretien ;
- Déchets verts.

En identifiant ces diverses sources, l'aéroport pourra instaurer une gestion plus précise et adaptée pour chaque catégorie de déchets, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement. Ci-dessous, vous trouverez une série de mesures que le MET - Aéroport métropolitain de Montréal envisage de mettre en œuvre :

### **Réduction à la source**

- Encourager les partenaires à minimiser les emballages et à proposer des alternatives durables ;
- Mettre en place un suivi de performance des concessionnaires afin d'améliorer leur gestion de matières résiduelles ;
- Promouvoir l'utilisation de produits réutilisables au sein de l'aéroport ;
- Installation de fontaines dans l'aérogare afin de faciliter le remplissage des bouteilles d'eau réutilisables.

### **Recyclage et tri sélectif**

- Mettre en place des stations de tri sélectif dans tout l'aéroport ;
- Collaborer avec des entreprises de recyclage locales pour assurer le recyclage efficace des matériaux ;
- Implanter des équipes vertes dans l'aérogare du MET pour sensibiliser les passagers au tri des matières résiduelles ;
- Exiger des entrepreneurs soumissionnaires le recyclage de 90% (ou plus) de leurs résidus de construction pour tous les projets ;
- Utiliser 100% de matériaux récupérés ou recyclés pour les travaux sur les pistes\* ;
- Tenir un registre des déchets afin d'identifier et de mettre en œuvre des méthodes pour valoriser les sous-produits et les déchets.

*\* Pour assurer une réussite, une politique d'achat donnant préséance aux matériaux recyclés sera publiée.*

### **Déchets organiques**

- Mettre en place un programme de compostage pour les déchets organiques provenant des restaurants ;
- Utiliser le composte produit sur place pour l'aménagement paysager.

## **Éducation et sensibilisation**

- Organiser des campagnes de sensibilisation pour les passagers, les employés et les partenaires du site aéroportuaire ;
- Offrir des formations sur les pratiques « zéro déchet ».

## **Audit et amélioration continue**

- Réaliser régulièrement des audits environnementaux pour évaluer l'efficacité des pratiques de gestion mises en place ;
- Mettre en œuvre des améliorations basées sur les résultats des audits.

Pour atteindre nos objectifs en matière de « zéro déchet », nous mettrons en place un système de suivi visant à mesurer nos progrès. Des rapports réguliers seront élaborés afin de tenir toutes les parties prenantes informées des résultats obtenus et des avancées réalisées.

Le MET reconnaît que l'atteinte de l'objectif « zéro déchet » constitue un processus continu. Nous sommes fermement engagés à améliorer nos pratiques et à explorer de nouvelles opportunités pour réduire les déchets. Nous nous consacrons à une collaboration étroite avec nos employés, nos passagers et nos partenaires afin de créer un environnement aéroportuaire plus respectueux de l'environnement. Notre engagement constant reflète notre volonté de devenir un leader en matière de durabilité et de gestion responsable des déchets.

## **Politique « zéro plastique »**

---

Le MET s'engage à devenir un acteur zéro plastique en mettant en œuvre toutes les mesures nécessaires pour éliminer l'utilisation de plastiques à usage unique. Cette politique a pour objectif de réduire l'impact environnemental de nos opérations, notamment dans les points de vente destinés aux voyageurs. Nous privilégions des solutions alternatives durables en remplaçant les articles en plastique par des options plus respectueuses de l'environnement. Cet engagement illustre notre détermination à protéger notre planète et à sensibiliser les voyageurs à l'importance de la réduction des déchets plastiques.

## Circuit court

---

Les valeurs du MET sont principalement axées sur la communauté de Longueuil et, plus largement, sur la communauté québécoise. C'est pourquoi nous nous engageons à assurer un approvisionnement responsable, en privilégiant 100 % de matériaux locaux provenant du Québec. De plus, nous souhaitons établir un marché local favorisant les circuits courts, permettant aux industries voisines de collaborer et de s'approvisionner mutuellement. Cette approche vise à réduire les déchets tout en encourageant la coopération et la réutilisation des ressources. C'est ce que l'on désigne généralement par le terme "économie circulaire", qui se résume à réutiliser les résidus d'un processus comme intrants dans la chaîne de production d'un autre.

## Produits d'entretien écologiques

---

L'utilisation de produits de déglacages et de dégivrages durables est essentielle pour le respect de l'environnement, c'est pourquoi nous souhaitons cesser l'utilisation de l'urée et favoriser le glycol, le formiate et l'acétate. De plus, la récupération du glycol est une mesure primordiale à prendre pour limiter la pollution environnementale occasionnée. Pour ce faire, nous devons mettre à disposition un système de collecte adéquat pour recueillir le glycol usagé, qui peut être stocké temporairement dans des réservoirs spécialement conçus pour éviter les fuites et les contaminations. Ensuite, nous traiterons le glycol usagé pour éliminer les impuretés, les contaminants et les résidus d'huile. Une fois traité, le glycol recyclé pourra être réutilisé pour le dégivrage des avions.

Pour prévenir les incidents, il sera crucial de surveiller de près les niveaux de glycol dans l'environnement, en utilisant des dispositifs de détection et des protocoles d'intervention en cas d'urgence. Cela permettra non seulement de préserver l'environnement, mais également de promouvoir des pratiques responsables au sein de l'industrie aéroportuaire.

# Qualité de l'air

## Contrôle de la qualité de l'air

---

L'engagement de la direction d'un aéroport envers la qualité de l'air représente un pilier fondamental de sa responsabilité environnementale. La direction reconnaît l'ampleur de son impact sur la qualité de l'air et s'engage résolument à adopter des pratiques et des politiques visant à atténuer cet impact.

Notre priorité est de protéger la santé et le bien-être de la communauté locale, ainsi que des passagers et de nos employés. Pour ce faire, nous nous engageons à respecter et à dépasser les normes réglementaires en matière de qualité de l'air. La réduction des émissions atmosphériques, la promotion de technologies plus propres et l'adoption de pratiques durables constituent des objectifs clés de notre politique.

Nous soulignons également l'importance de la transparence et de la communication dans cet engagement. Nous informerons nos parties prenantes, y compris la communauté locale, de manière ouverte et honnête sur les mesures que nous prenons pour améliorer la qualité de l'air. Nous serons attentifs aux préoccupations de la communauté et chercherons à collaborer avec elle pour trouver des solutions efficaces.

Nous investirons dans la recherche, l'innovation et la formation de notre personnel afin d'avancer dans nos efforts en matière de qualité de l'air. Cet engagement témoigne de notre volonté de bâtir un avenir plus propre, plus sain et plus durable pour toutes les personnes affectées par nos activités aéroportuaires.

La qualité de l'air est un concept global, mais nous visons également un progrès mesurable. Voici les indicateurs que nous prévoyons de suivre grâce à nos stations de contrôle de la qualité de l'air :

- Concentrations des oxydes d'azote : NO et NO<sub>2</sub> ;
- Concentrations des particules en suspension : PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub> ;
- Concentrations des composés organiques volatils (COV) ;
- Indice de qualité de l'air intérieur (IQAi).

Nature des contaminants	Valeur moyenne	Durée
Dioxyde d'azote (NO <sub>2</sub> )	0-10 µg/Nm <sup>3</sup>	Moyenne annuelle
PM 2.5	0-5 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne annuelle
PM 10	0-15 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne annuelle

Nos objectifs se doivent de respecter les normes, c'est pourquoi nous nous sommes basés sur les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (2021).

Nos objectifs consistent à respecter les normes en vigueur et, dans la mesure du possible, à les dépasser. Il est essentiel de souligner que des objectifs plus spécifiques seront établis après le premier suivi de la qualité de l'air sur le site aéroportuaire. Cette évaluation nous fournira des données quantitatives, ce qui nous permettra d'approfondir notre analyse et de mieux anticiper la situation.

Pour garantir la qualité de l'air ambiant sur le site aéroportuaire du MET et dans ses environs, nous prévoyons d'installer des stations de mesure de la qualité de l'air. Ces stations seront utilisées pour surveiller les différentes métriques environnementales que nous avons définies précédemment.

Concernant les composés organiques volatils (COV) et l'indice de qualité de l'air intérieur (IQAi), nous prévoyons de réaliser des études ciblées sur la qualité de l'air dans différentes zones de l'aéroport, notamment dans l'aérogare, les parkings, et certains bâtiments techniques. Ces études comprendront une évaluation de la ventilation ainsi que des niveaux de pollution, dans le but d'assurer un environnement sain pour tous les usagers de nos installations. Pour garantir le succès de ces initiatives, il est essentiel de collaborer avec des experts en qualité de l'air. Nous envisageons de travailler en étroite collaboration avec eux afin de sélectionner les stations de contrôle les plus appropriées et les instruments les plus efficaces. Cette coopération nous permettra de réaliser des études approfondies et de mettre en place un système de surveillance fiable et précis.

### **Idée de projet d'innovation**

Le MET aspire à améliorer la qualité de l'air en intégrant des revêtements contenant des photocatalyseurs, capables de décomposer les polluants atmosphériques lorsqu'ils sont exposés à la lumière du jour.

Cette innovation sera partiellement développée et expérimentée au sein du LIA – Living Lab d'innovation aérospatiale.

Finalement, nous reconnaissons l'importance de ces données pour répondre aux préoccupations de la communauté. C'est pourquoi nous nous engageons à les partager de manière transparente et publique à travers des rapports détaillés.

## Aérosymbiose

---

### **Mobilisation des parties prenantes**

De nombreuses mesures évoquées précédemment nécessitent une sensibilisation active des parties prenantes et du public pour atteindre leur pleine efficacité. C'est pourquoi le MET souhaite établir une instance de collaboration réunissant toutes les parties concernées. Chaque partenaire sera représenté par un responsable en environnement, désigné au préalable.

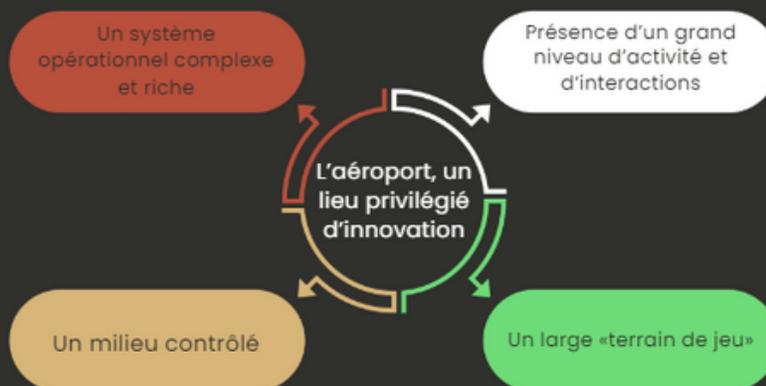
Ces responsables se réuniront régulièrement afin d'assurer la mise en œuvre des objectifs de durabilité. Leur rôle sera essentiel pour coordonner les efforts et garantir que toutes les initiatives environnementales soient correctement appliquées et suivies. De plus, pour renforcer leur engagement et leur compréhension des pratiques durables, ces responsables participeront à des formations offertes par l'aéroport. Ces sessions seront conçues pour les sensibiliser aux comportements appropriés et aux meilleures pratiques en matière de gestion environnementale.

En créant cette instance de collaboration, le MET s'assure que toutes les parties prenantes sont activement impliquées et informées, favorisant ainsi une approche collective et harmonieuse pour atteindre nos objectifs de durabilité. Cette initiative nous permettra non seulement de mettre en œuvre des mesures écologiques plus efficacement, mais également de sensibiliser et d'impliquer notre communauté dans la protection de l'environnement.

Notre ambition est d'offrir aux acteurs de l'écosystème d'innovation un accès privilégié à l'ensemble des infrastructures et des opérations du MET – Aéroport métropolitain de Montréal afin qu'ils puissent y conduire des projets de recherches et d'expérimentations. Ainsi, le MET deviendra bien plus qu'un aéroport, l'aéroport deviendra un grand laboratoire de recherche ouverte en innovation, mieux connu sous l'appellation internationale de Living Lab. Pour déployer cette grande ambition, le MET lance le LIA – Living Lab d'innovation aérospatiale, sous la direction de Mehran Ebrahimi - Directeur scientifique du MET – Aéroport métropolitain de Montréal et professeur titulaire au Département de management de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Ce laboratoire permettra de développer de nouvelles technologies et d'approfondir la connaissance, tout en favorisant la collaboration entre les entreprises innovantes, les chercheurs et les institutions académiques, contribuant ainsi à positionner Longueuil et Montréal encore davantage comme un leader mondial dans l'innovation aéroportuaire et aérospatiale.

### Le potentiel des aéroports en tant que lieux d'innovation

Les aéroports sont de vastes terrains de recherche pour l'écosystème d'innovation. Ils s'étendent sur des centaines d'hectares de terrain et comprennent des infrastructures qui valent plusieurs milliards de dollars. Ils emploient des dizaines de milliers de personnes. Ce sont des organisations complexes qui veillent au transport de millions de passagers annuellement. Pour une entreprise innovante ou un chercheur, conduire des projets dans le cadre des opérations quotidiennes d'un aéroport constitue une chance inestimable. Il devient alors possible d'analyser les pratiques réelles et d'y effectuer de véritables essais.



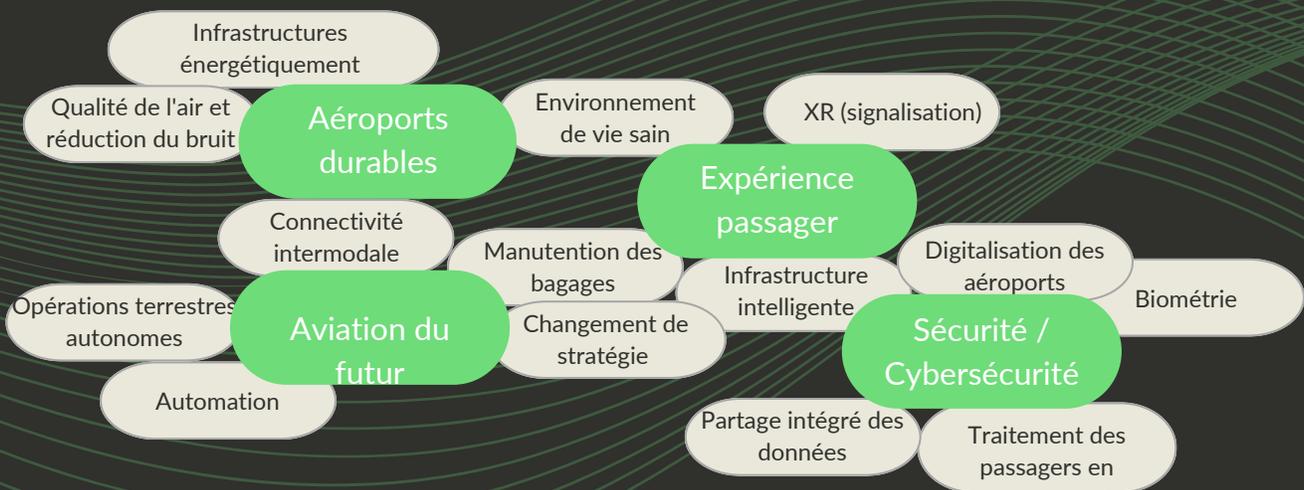
**Piliers d'engagement du LIA - Living Lab d'innovation aérospatiale**

L'objectif est d'offrir à l'écosystème d'innovation aérospatiale un accès privilégié à l'ensemble des infrastructures et des opérations du MET afin d'y conduire des projets de recherche et d'expérimentation.

- ➔ Donner accès à un environnement d'étude unique
- ➔ Faciliter les projets de recherche
- ➔ Créer une communauté d'experts et d'expertes

**Une démarche pluridisciplinaire et transversale**

Les disciplines de recherche et d'avancement technologique sont nombreuses dans les milieux aéroportuaires. Ci-dessous sont détaillées de manière plus visuelle les tendances d'innovation dans le milieu aéroportuaire.





### **Gouvernance du LIA et les partenaires fondateurs**

Le professeur Mehran Ebrahimi a été nommé en tant que Directeur scientifique du MET - Aéroport métropolitain de Montréal. À ce titre, il pilotera la création et le développement du LIA.

Cette nomination marque une étape significative dans le renforcement des liens entre le monde académique et l'industrie aéroportuaire. Mehran Ebrahimi, Ph. D., est professeur titulaire au Département de management de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM). Il est membre du réseau international d'innovation et de prospective (r2ip) en plus d'être directeur du groupe d'étude en management des entreprises de l'aéronautique, GEME-Aéro, et de l'Observatoire international de l'aéronautique et de l'aviation civile à l'UQAM. Ses intérêts de recherche portent sur le management des connaissances dans les secteurs de haute technologie, notamment l'aéronautique et l'aviation.

### **Un réseau de partenaires de haut niveau pour supporter le LIA**

Pour la gestion et les orientations générales du LIA, de même que pour l'admissibilité et l'accompagnement des projets d'innovation, le Living Lab du MET – Aéroport métropolitain de Montréal sera supporté par deux comités sous la direction de Mehran Ebrahimi : Le comité aviseur et le comité scientifique, tous deux composés d'acteurs stratégiques de l'écosystème d'innovation, dont la liste des membres est détaillée sur la page web du [LIA](#).

Composés d'acteurs stratégiques reconnus à l'international, les deux comités ont comme mission de propulser le LIA dans ses activités de recherches et de développement en innovation.

# Tableau de bord

## Mécanisme de suivi de rapports de progrès

---

Pour obtenir des résultats concluants et efficaces, il est impératif de mettre en place un mécanisme de suivi structuré. Ce suivi doit être clair et concis, nécessitant ainsi une organisation rigoureuse de la procédure.

Tout d'abord, chaque point identifié antérieurement se verra attribuer un rapport constant sur l'avancement des étapes. Ces rapports individuels, désignés sous le terme de « mini rapports », fourniront des mises à jour régulières sur les progrès réalisés dans chaque domaine spécifique. La fréquence de ces rapports variera selon les projets, avec des échéances allant de deux semaines à plusieurs mois.

Ensuite, ces « mini rapports » seront résumés et compilés en un rapport global sur l'avancement du projet dans son ensemble. Pour garantir la qualité et la cohérence de ces documents, une personne responsable sera désignée pour assurer la rédaction des progrès de manière claire et précise.

Enfin, l'ensemble des rapports sera consolidé pour produire un rapport annuel détaillant les avancées de l'aéroport en matière de durabilité. Ce rapport sera présenté à l'ensemble des parties prenantes, afin que chacun ait une vision d'ensemble des progrès réalisés et que nous puissions continuer à avancer ensemble vers nos objectifs de durabilité. Cette approche assure une transparence totale et un engagement collectif dans la réalisation de nos initiatives environnementales.

## Mécanisme de suivi de rapports de progrès

---

Nous reconnaissons que la réussite d'un aéroport en matière de durabilité environnementale dépend de l'engagement actif et de la compréhension de toutes nos parties prenantes. Pour nous, la transparence implique de partager de manière ouverte et honnête des informations pertinentes avec l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse des riverains, des voyageurs, des compagnies aériennes, des autorités locales, des employés ou d'autres acteurs concernés.

---

Cette transparence doit englober plusieurs aspects essentiels. Tout d'abord, elle doit inclure nos objectifs ainsi que les progrès réalisés pour les atteindre, permettant ainsi aux parties prenantes de suivre les avancées et de comprendre l'impact des actions entreprises. Deuxièmement, l'implication des parties prenantes dans le processus décisionnel est primordiale. Il est impératif de solliciter et de prendre en compte leurs préoccupations lors de la planification de projets et de politiques. La collecte et la divulgation de données pertinentes, telles que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau, entre autres, doivent être effectuées de manière transparente afin de permettre une évaluation objective des performances environnementales. Enfin, comme mentionné précédemment, la publication régulière de rapports détaillés doit être accessible à tous les acteurs de l'aéroport.

Une communication transparente renforce la confiance des parties prenantes, favorise la collaboration et permet à l'aéroport de mieux s'aligner sur les attentes de la communauté ainsi que sur les objectifs de durabilité globaux. Cela contribue également à atténuer les préoccupations et à bâtir une image positive de l'aéroport en tant qu'acteur responsable de l'industrie aéronautique.

## Programmation

---

Nous reconnaissons que la mise en œuvre de toutes les mesures évoquées précédemment ne peut être réalisée en une seule année. C'est pourquoi nous avons élaboré un plan d'exécution s'étalant sur plusieurs années. Voici une représentation de notre calendrier prévu. Il est essentiel de noter que ce calendrier pourra être ajusté en fonction des ressources disponibles et des progrès réalisés.

Pour garantir la transparence et l'efficacité, chaque mesure sera accompagnée d'un plan d'action détaillé, incluant des objectifs spécifiques, des étapes clés, des échéances, ainsi que des indicateurs de performance. De plus, ces plans d'action seront rendus publics, permettant ainsi à toutes les parties prenantes de suivre nos avancées et de s'assurer que nous restons alignés avec nos objectifs de durabilité.

En planifiant stratégiquement et en communiquant de manière transparente, nous visons à mobiliser l'ensemble de notre organisation ainsi que nos partenaires pour atteindre nos objectifs environnementaux de manière efficace et cohérente. Cette approche structurée et progressive nous permettra de réaliser des avancées significatives tout en nous adaptant aux défis et opportunités qui se présenteront.

## Durée de mise en œuvre

Certaines mesures, notamment celles requérant des changements technologiques significatifs ou des collaborations complexes, peuvent s'étendre sur plusieurs années. L'avancement de chaque initiative sera régulièrement évalué et ajusté en fonction des ressources disponibles et des progrès réalisés.

### 2025 - Phase de lancement

- LIA : Collaboration avec les institutions académiques pour le développement de projets pilotes ;
- Surveillance de la qualité de l'air : Installation des premières stations de mesure de la qualité de l'air et lancement des études ponctuelles sur la qualité de l'air dans les aérogares et stationnements ;
- Gestion de l'eau : Début du suivi de la qualité des eaux de ruissellement et mise en place de séparateurs d'hydrocarbures.

### 2026 - Phase de développement

- Système de covoiturage : Développement de l'application de covoiturage pour les employés et les passagers ;
- Zéro déchet : Mise en place de programmes de tri et de recyclage dans l'ensemble de l'aéroport et début des campagnes de sensibilisation sur la réduction des déchets ;
- Efficacité énergétique : Réalisation d'audits énergétiques.

### 2027 - Phase d'optimisation

- Biodiversité et espaces verts : Programme visant à favoriser les pollinisateurs ;
- Partenariat avec fournisseur de taxi : Négociation des partenariats pour optimiser les trajets de taxis ;
- Gestion de l'eau : Installation d'équipements à faible débit.

### 2028 - Phase d'expension

- Zéro plastique : Élimination progressive des plastiques à usage unique dans les commerces de l'aéroport, promotion d'alternatives durables et sensibilisation des passagers ;
- Circuit court : Établissement de partenariats avec des fournisseurs locaux et réorganisation des approvisionnements pour privilégier les circuits courts.

### 2029 - Phase de consolidation

- Produits d'entretien écologiques : Transition vers des produits d'entretien écologiques dans toutes les installations ;
- Revue et adaptation des mesures : Évaluation des progrès réalisés dans toutes les initiatives et ajustement des stratégies en fonction des résultats obtenus et des nouvelles technologies disponibles.

# Conclusion

---

Le MET - Aéroport métropolitain de Montréal s'engage fermement à devenir un leader en matière de durabilité environnementale. À travers ce plan de durabilité, nous avons défini une série de mesures ambitieuses destinées à réduire notre empreinte écologique, préserver la biodiversité et promouvoir des pratiques responsables dans l'ensemble de nos opérations.

Nous sommes conscients que l'atteinte de ces objectifs requiert une approche structurée et collaborative. C'est pourquoi nous avons élaboré des stratégies spécifiques pour améliorer l'efficacité énergétique, gérer les ressources en eau de manière responsable et réduire les émissions de gaz à effet de serre. De plus, notre engagement envers la mobilité durable, la gestion des déchets et la protection de la biodiversité souligne notre volonté de créer un aéroport plus écologique et respectueux de l'environnement.

Chaque initiative présentée dans ce plan a été soigneusement conçue pour répondre aux défis environnementaux contemporains et futurs. Nous avons également mis en place des mécanismes de suivi rigoureux afin d'évaluer nos progrès et d'ajuster nos actions en conséquence. La transparence est au cœur de notre démarche, et nous nous engageons à communiquer régulièrement avec toutes les parties prenantes sur l'avancement de nos initiatives.

En conclusion, le MET est déterminé à jouer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique et à contribuer positivement au bien-être de notre région ainsi qu'à la préservation de notre planète. Grâce à la collaboration de nos employés, de nos partenaires et de la communauté, nous sommes convaincus de pouvoir atteindre nos objectifs de durabilité et établir de nouvelles normes pour l'industrie aéroportuaire. Ensemble, nous pouvons aspirer à un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

# Références

---

- Aerospace Research Central. (s.d.). Estimations des émissions de l'aviation civile mondiale pour 2017-2020 à l'aide des données ADS-B. Récupéré de <https://arc.aiaa.org/doi/10.2514/1.C035965>
- Nations Unies. (s.d.). Objectifs de développement durable. Récupéré de <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- Transports Canada. (2022). Plan d'action climatique de l'aviation au Canada 2022-2030. Récupéré de <https://tc.canada.ca/sites/default/files/2022-11/plan-action-climatique-aviation-Canada-2022-2030.pdf>
- Airport Carbon Accreditation. (s.d.). Programme d'accréditation carbone des aéroports. Récupéré de <https://www.airportcarbonaccreditation.org/>
- Hydro-Québec. (s.d.). Développement durable. Récupéré de <https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/>
- Ville de Longueuil. (s.d.). Entente historique entre la Ville de Longueuil et l'aéroport. Récupéré de <https://longueuil.quebec/fr/nouvelles/cabinet-de-la-mairesse-entente-historique-entre-la-ville-de-longueuil-et-laeroport>
- Porter Airlines. (s.d.). Notre flotte : Embraer E195-E2. Récupéré de <https://www.flyporter.com/en/about-porter/our-fleet/embraer-e195-e2>
- Airbus. (s.d.). A330-200F. Récupéré de <https://aircraft.airbus.com/en/aircraft/freighters/a330-200f>
- Canadian SAF Production. (s.d.). Carburant d'aviation durable canadien. Récupéré de <https://c-saf.ca/>
- Liebert Pub. (2019). Le rôle des carburants d'aviation durable dans la décarbonisation du transport aérien. Récupéré de <https://www.liebertpub.com/doi/abs/10.1089/sus.2019.0030>
- Falcon Environmental Services. (s.d.). Services environnementaux pour l'aviation. Récupéré de <https://www.falconenvironmental.com/fr/>
- Organisation mondiale de la santé. (s.d.). Qualité de l'air ambiant (extérieur) et santé. Récupéré de [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-\(outdoor\)-air-quality-and-health](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health)
- Observatoire international en aéroports et carbone (OIAAC). (s.d.). Accueil. Récupéré de <https://oiaac.esg.uqam.ca/>